



Le financement de la récupération et de la mise à niveau en formation professionnelle

Atelier D-6
Vendredi 7 juin, de 8 h 45 à 10 h
Centre des congrès de Lévis

Pierre Marchand, MBA

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

1

1

Plan de la présentation

- Financement de la récupération
 - Récupération avant l'examen (RAVE) – financée par l'allocation de base en mode présentiel
 - Récupération après l'examen (RAPE) – **réinscrire l'élève** à un autre type de formation
- Financement de la mise à niveau

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

3

3

Récupération

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

4

Récupération

- Définition
 - Intervention d'une enseignante ou d'un enseignant auprès d'une élève ou d'un élève ou d'un groupe d'élèves visant à prévenir des difficultés ou des retards pédagogiques et à offrir un soutien particulier aux élèves aux prises avec des difficultés ou des retards pédagogiques.
 - Source: Dictionnaire de l'éducation (Guérin)
- La définition suppose qu'il y a un diagnostic préalable à la récupération.
- Ce diagnostic repose sur les observations de l'enseignant, dont ses évaluations formatives et l'évaluation sommative.

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

5

5

Évaluation

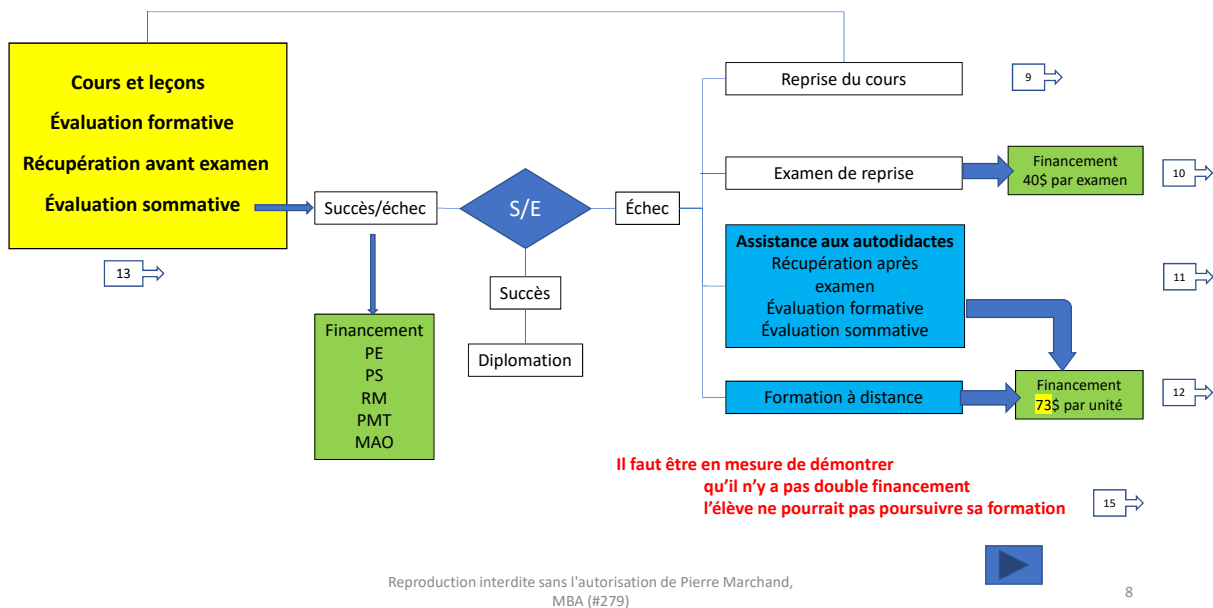
- Évaluation formative – responsabilité de l'enseignant (LIP 19)
 - de choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés
 - Tâche d'enseignement (635 heures)
- Évaluation sommative – responsabilité de la commission scolaire (LIP 231, 232 et 249)
 - La commission scolaire reconnaît, conformément aux critères ou conditions établis par le ministre, les apprentissages faits par un élève autrement que de la manière prescrite par le régime pédagogique. 1988, c. 84, a. 232.
 - Tâche d'enseignement (635 heures)
 - Il y a des commissions scolaires qui comptabilisent l'évaluation dans la tâche éducative (85 heures) (entente locale)

6

- Le temps pour l'évaluation formative, la récupération et l'évaluation sommative est inclus dans la durée du programme récupération est inclus dans la durée de chaque programme.
 - Règle générale, ce temps ne doit pas dépasser 10 % de la durée du programme.
- Pour l'évaluation sommative, le MEES finance du temps d'enseignement additionnel selon les programmes:
 - Programme de catégorie 1: 0,031 poste enseignant par ETP (2,2 heures)
 - Programme de catégorie 2: 0,063 poste enseignant par ETP (4,4 heures)
 - Programme de catégorie 3: 0,093 poste enseignant par ETP (6,6 heures)
- Une fois l'examen passé, il n'y a plus de financement.
- Pour obtenir un financement, l'élève doit être inscrit à nouveau.

7

Financement de la récupération et de la reprise d'un examen



8

Reprise de cours

- Le financement des cours offerts en mode présentiel
 - i) L'élève est présent du début à la fin de la période de formation prévue pour le cours;
 - ii) L'écart entre les heures de formation suivies par l'élève et les heures prévues pour le cours demeure marginal;
 - iii) Les absences observées de l'élève sont sporadiques.
- Dans le but qu'un suivi du temps alloué pour atteindre les objectifs du programme d'études en cause soit assuré à l'élève:
 - le total des heures sanctionnées reconnues aux fins de financement ne peut excéder plus de 20 % de la durée normative du programme.
 - Un tel dépassement est contrôlé lors du financement de la dernière année d'études de l'élève.
 - Le 20 % n'est pas par compétence.

8 →

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand, MBA (#279)

9

9

Mesure 13023 — Examen de reprise

- Évaluation succédant à une évaluation transmise avec le résultat «échec ». Le nombre d'examens correspond à celui déclaré au système de sanction du Ministère pour l'élève admissible, selon les exigences énoncées à la section 3.2 (méthode de calcul).
- Charlemagne.
 - Examen de reprise : Pour l'élève inscrit dans un programme d'études et qui reprend une évaluation déjà transmise avec le résultat « ECH » (Échec) (Type de service 08).
- Financement 40 \$ par examen



Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

10

10

Mesure 13024 — Assistance aux autodidactes

- **Mesure 13024 — Assistance aux autodidactes : les éléments prévus à cette mesure seront financés par la mesure 13025 — Formation à distance.**
- **Avant 2019-2020 la mesure disait ceci:**
 - Le nombre d'unités de cours correspond à celui déclaré au système de sanction du Ministère pour l'élève admissible, selon les exigences énoncées à la section 3.2. (méthode de calcul)
 - Charlemagne.
 - Autodidacte : Élève qui progresse à son propre rythme sans obligation de fréquentation (Type de service 04).
 - L'élève a donc un horaire qui précise à quel moment une personne-ressource est disponible pour répondre à ses questions ou pour accéder aux équipements ou pour compléter **une évaluation formative avant de se présenter à l'évaluation sommative.**



Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

11

11

Mesure 13025 — Formation à distance

- Ce service permet l'apprentissage de façon autonome et autodidacte à l'aide de manuels, de notes de cours, de guides d'apprentissage ou en ligne en mode asynchrone.
 - Le nombre d'unités de cours correspond à celui déclaré au système de sanction du Ministère pour l'élève admissible, selon les exigences énoncées au point 3.1 (Effectif scolaire subventionné).
 - L'élève n'a pas à compléter un formatif avant de se présenter à son examen.
- Note : le montant par unité a été révisé à 73 \$ pour l'année scolaire 2019-2020. Le montant était de 50 \$ en 2018-2019.
- Charlemagne.
 - Formation à distance : L'élève a fait sa formation à distance sans obligation de fréquentation (Type de service 05).



Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

12

12

3.1. Effectif scolaire subventionné

- Sauf indication contraire, l'allocation de base pour les activités éducatives de la formation professionnelle s'applique
 - aux cours offerts en mode présentiel incluant la formation en mode synchrone,
 - aux autres services de formation
 - ainsi qu'à la formation générale et au programme d'études professionnelles menant à un DEP ou à une attestation de spécialisation professionnelle suivie en concomitance.
- La personne doit être inscrite,
 - pour la durée de la formation du programme,
 - à des cours totalisant un minimum de 15 heures par semaine par programme, lorsque déclarée au type de formation « fréquentation »,
 - à moins que les cours manquants pour terminer sa formation ne nécessitent un nombre d'heures inférieur à ce minimum.
 - Cette disposition s'applique également aux élèves ayant bénéficié de la reconnaissance des acquis pour des cours de leur programme d'études, lorsque l'organisation de la formation manquante l'exige. Pour les élèves suivant en concomitance des cours de la formation générale (FG) intégrés à leur horaire de formation professionnelle (FP), les heures cumulées en FG et en FP sont considérées dans la détermination des 15 heures par semaine.

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

13

13

Exemple du détail d'une compétence

Programme	5298	Mécanique automobile	Montant de base (RH)	3 351 \$
Réparation du système lié à la tenue de	90	heures	Montant pour l'organisation scolaire	119 \$
Durée de l'évaluation	3	heures	Facteur d'ajustement	2,1764
Nb d'élève à la fois	4	élèves	Facteur d'abandon	1,05
			Salaire de base	40 754 \$
			Salaire moyen subventionné	88 697 \$

	Temps de l'élève	Besoins en personnel enseignant			
		Gr no 1	Gr no 2	Gr no 3	Gr no 4
Nb d'élèves dans le groupe	1	21	19	17	16
Enseignement (heures)	81	81	81	81	81
Récupération (heures)	6	6	6	6	6
Évaluation (heures)	3	18	15	15	12
Total (heures)	90	105	102	102	99

Revenus		16 652 \$	15 066 \$	13 481 \$	12 688 \$
Dépenses		12 935 \$	12 565 \$	12 565 \$	12 196 \$
Écart		3 717 \$	2 501 \$	915 \$	492 \$



Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

14

14

Exemple d'une procédure « Correction d'un examen »

Procédure E-5 Correction d'un examen

Procédure E-5 Correction d'un examen		De qui	À qui	Support	Formulaire	Logiciel	Commentaire
Corriger l'examen		Enseignant					Politique d'évaluation
Compléter la fiche de verdict		Enseignant			Fiche de verdict		
Informé du résultat		Enseignant	Élève	Verbal			
Succès	Échec	Enseignant					
Remplir le formulaire "Analyse de l'échec"		Enseignant		Formulaire	12-08 Analyse de l'échec		
Remettre la fiche de verdict, l'examen et le formulaire "Analyse de l'échec"		Enseignant	TOS				
Mettre à jour l'horaire des examens		TOS		EXCEL		Horaire des examens	
Réviser le calcul de la note		TOS					
Transmettre le résultat		TOS		Logiciel		Jade-TOSCA	
Reproduire le formulaire "Analyse de l'échec"		TOS					
Acheminer le formulaire "Analyse de l'échec"		TOS	CP		12-08 Analyse de l'échec		
Classer l'examen, la fiche de verdict et le formulaire		TOS					
Fin							

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

15

15

Exemple d'une procédure « Traitement du cas d'un échec à un examen »

Procédure E-6
Procédure en cas d'échec à un examen

Recevoir le formulaire "Analyse d'un échec"				De qui	À qui	Support	Formulaire	Logiciel	Commentaire
Analyser le dossier				TOS	CP	Formulaire	Analyse d'un échec		
Reprendre le cours	Suivre une récupération avant l'examen de reprise		Autoriser un nouvel examen (Reprise)	CP		Formulaire	Analyse d'un échec		Politique d'évaluation
	Valider le programme de récupération			CP					
	Sans horaire (FAD)	Préparer un horaire (Autodidacte)		CP					
Remplir la section "conseiller pédagogique" du formulaire				CP		Formulaire	Analyse d'un échec		
Transmettre le formulaire				CP	Direction	Formulaire	Analyse d'un échec		
Autoriser le plan de récupération				Direction					
Fixer la date de l'examen				Direction		EXCEL		Horaires des examens	
Affecter un enseignant				Direction	Enseignant, tuteur, TOS	Logiciel		Horaires des enseignants	
Remplir la section Décision du formulaire "Analyse d'un échec"				Direction		Formulaire	Analyse d'un échec		
Transmettre le dossier				Direction	CP, Enseignant, tuteur, TOS	Courriel	Analyse d'un échec		
Informar l'élève de la décision				CP	Élève	Verbal			
Inscrire sur la "Liste des élèves à relancer"				TOS		EXCEL		Liste des élèves à réinscrire à une compétence	
	Inscrire "Formation à distance"	Inscrire "Assistance autodidacte"	Inscrire "Examen de reprise"	TOS		Logiciel		Jade-Tosca	Guide de déclaration dans Charlemagne
	Inscrire l'élève sur l'horaire des examens			TOS		EXCEL		Horaires des examens	
Confirmer la date de l'examen à l'élève				TOS	Élève	Courriel			
FIN				TOS					

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand, MBA (#279)

16

16

Rétroaction et récupération			
Nom _____ Prénom _____ GR _____			
Numéro de fiche _____ Programme _____			
Titre du cours _____ Compétence 5 _____ Shampooing 418-052			
Date de l'examen _____ Version de l'examen _____			
Nom de l'enseignant _____			
Nom du surveillant de l'examen _____			
Absences de l'élève _____ %			
Retards de l'élève <input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> rare <input type="checkbox"/> occasionnel <input type="checkbox"/> fréquent <input type="checkbox"/> toujours			
Départs avant la fin du cours <input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> rare <input type="checkbox"/> occasionnel <input type="checkbox"/> fréquent <input type="checkbox"/> toujours			
Motivation de l'élève <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> moyenne <input type="checkbox"/> élevée			
Causes de l'échec			
Éléments de la compétence	Critères d'évaluation	Éléments non réussis	Objets de récupération (Précisez s'il y a lieu)
1. Choisir les produits.	1.1 Inscription complète des éléments d'observation.	<input type="checkbox"/>	
	1.2 Choix de produits adaptés au cuir cheveu et au cheveu.	<input type="checkbox"/>	
2. Appliquer la technique pour donner un shampooing.	2.1 Manipulation correcte de la douche	<input type="checkbox"/>	
	2.2 Application d'une quantité appropriée de shampooing	<input type="checkbox"/>	
	2.3 Exécution correcte et ordonnée des manœuvres	<input type="checkbox"/>	
	2.4 Rinçage minutieux	<input type="checkbox"/>	
3. Terminer le shampooing.	3.1 Choix judicieux de l'après-shampooing	<input type="checkbox"/>	
	3.2 Absence de résidus	<input type="checkbox"/>	
	3.3 Epongeage complet	<input type="checkbox"/>	
Recommandation de l'enseignant Reprise du cours <input type="checkbox"/> Reprise de l'examen sans aucune récupération <input type="checkbox"/> Programme de récupération avant l'examen avec un horaire <input type="checkbox"/> sans horaire <input type="checkbox"/> Programme de récupération _____			
Signature de l'enseignant _____		Date _____	
Recommandation du conseiller pédagogique			
Nom du conseiller _____		Date _____	
Signature _____			
Décision de la direction			
Nom du directeur _____		Date _____	
Signature _____			

Les enseignants ont souvent de la difficulté à préciser les causes de l'échec. Le fait de faire le lien avec le contenu de la compétence aide.

Des lignes ont été retirées pour les fins de la présentation d'inclure

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand, MBA (#279)

17

17

Rétroaction et récupération			
Nom _____		Prénom _____ GR _____	
Numéro de fiche _____		Programme _____	
Titre du cours Compétence 5		Shampooing 418-052	
Date de l'examen _____		Version de l'examen _____	
Nom de l'enseignant _____			
Nom du surveillant de l'examen _____			
Absences de l'élève _____ %			
Retards de l'élève <input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> rare <input type="checkbox"/> occasionnel <input type="checkbox"/> fréquent <input type="checkbox"/> toujours			
Départs avant la fin du cours <input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> rare <input type="checkbox"/> occasionnel <input type="checkbox"/> fréquent <input type="checkbox"/> toujours			
Motivation de l'élève <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> moyenne <input type="checkbox"/> élevée			
Causes de l'échec			
Éléments de la compétence	Critères d'évaluation	Éléments non réussis	Objets de récupération (Précisez s'il y a lieu)
1. Choisir les produits.	1.1 Inscription complète des éléments d'observation. 1.2 Choix de produits adaptés au cuir chevelu et au cheveu.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
2. Appliquer la technique pour donner un shampooing.	2.1 Manipulation correcte de la douche 2.2 Application d'une quantité appropriée de shampooing 2.3 Exécution correcte et ordonnée des manœuvres 2.4 Rinçage minutieux	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
3. Terminer le shampooing.	3.1 Choix judicieux de l'après-shampooing 3.2 Absence de résidus 3.3 Épongeage complet	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Recommandation de l'enseignant			
Reprise du cours <input type="checkbox"/>		Reprise de l'examen sans aucune récupération <input type="checkbox"/>	
Programme de récupération avant l'examen _____		avec un horaire <input type="checkbox"/> sans horaire <input type="checkbox"/>	
Programme de récupération _____			
Signature de l'enseignant _____		Date _____	
Recommandation du conseiller pédagogique			
Nom du conseiller _____		Date _____	
Signature _____			
Décision de la direction			
Nom du directeur _____		Date _____	
Signature _____		MBA (#279)	

Les enseignants ont souvent de la difficulté à préciser les causes de l'échec. Le fait de faire le lien avec le contenu de la compétence aide.

Des lignes ont été retirées pour les fins de la présentation d'inclure

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,

Exemple = parallèle entre les modes de financement

- Nb d'examens de reprise = 450
- Revenus en déclarant « Examen de reprise » = $450 * 40\$ = 18\ 000\$$
- Revenus en déclarant « Formation à distance ou autodidacte »
 - L'on suppose que la moyenne de la durée des compétences était de 45 heures (3 unités).
 - $45h / 15 h = 3 \text{ unités/examens} * 450 \text{ examens} = 1350 \text{ unités} * 73\$/\text{unité} = 98\ 580 \$$
- Note = il restera toujours des élèves qui seront déclarés « Examen de reprise ». En supposant que 50 % des reprises soient financées « Examen de reprise » et que l'autre 50 % soit déclaré « Assistance à l'autodidacte » le financement deviendrait :
 - $(18\ 000\$ * 50\%) + (98\ 580\$ * 50\%) = 58\ 290\$$.

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

18

18

Mise à niveau

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

19

19

Définition

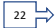



- Dans le contexte de la formation professionnelle, il s'agit d'un perfectionnement destiné à actualiser les connaissances, les attitudes et le savoir-faire d'un élève afin de les adapter aux spécificités d'un programme menant à un DEP, un ASP ou un AEP dans le but de contrer les difficultés d'apprentissage en cours de formation.
- Objectifs
 - Faciliter le cheminement scolaire de l'élève
 - Réduire les échecs
 - Réduire les abandons

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

20

20

Quatre modèles

- L'enseignant le gère à l'intérieur de la durée de la compétence. 
 - Plusieurs centres
- Le centre retire un certain nombre d'heures à chacune des compétences pour faire de la mise à niveau au début de la formation. 
 - Quelques centres
- Le centre ajoute des heures à la durée du programme. 
 - Plusieurs centres
- Le centre ajoute des heures à la durée du programme et déclare la fréquentation des élèves dans le service « Entrée en formation » de la FGA. 
 - Quelques centres

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

21

21

L'enseignant le gère à l'intérieur de la durée de la compétence

- Avantages
 - Facile à gérer
 - Financé par le MEES
- Désavantages
 - À la discrétion de l'enseignant qui prélève du temps dans ses modules
 - Pas de distinction entre récupération et mise à niveau
 - Difficile à suivre par la direction

21 →

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

22

22

Temps pris à l'intérieur de la durée du programme

- Exemple DEP Secrétariat durée 1485 heures
 - En début de formation, 30 heures sont retirées de différents modules afin d'offrir une mise à niveau à l'élève au début de la formation.
 - Avantage:
 - Voir les objectifs
 - La récupération est financée
 - Désavantage:
 - La durée de plusieurs compétences étant réduite, l'enseignant dispose moins de temps pour dispenser la compétence, organiser l'évaluation formative et organiser de la récupération avant examen.
 - L'élève n'a pas la prestation de service prévu au régime pédagogique
 - Le modèle d'organisation peut varier
 - À certains endroits, c'est un ajout à l'horaire de l'élève pendant un certain temps. Par exemple les trois premières semaines les élèves ont une heure de plus par jour pendant un certain temps.

21 →

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

23

23

Temps pris à l'extérieur de la durée du programme - non financé

- Exemple DEP Secrétariat durée 1485 heures
 - En début de formation, 30 heures de formation sont données à l'élève en plus de la durée du programme.
 - L'élève sera dans le centre 1515 heures, mais sera financé pour 1485 heures.
 - Avantage :
 - Voir les objectifs
 - Désavantage :
 - Aucun financement (Personnel enseignant, personnel de soutien et ressources matérielles).
 - Cela affecte à la baisse le facteur d'ajustement du coût subventionné deux ans plus tard.

Temps pris à l'extérieur de la durée du programme - financé

- Exemple DEP Secrétariat durée 1485 heures
 - En début de formation 30, heures de formation est donné à l'élève en plus de la durée du programme dans le cadre du service « Entrée en formation » de la FGA.
 - L'élève sera dans le centre 1515 heures et sera financé pour 1515 heures.
 - Avantages :
 - Voir les objectifs
 - Financement du personnel enseignant, de l'encadrement pédagogique, du personnel de soutien et des ressources matérielles.
 - Deux ans plus tard, l'enveloppe fermée de la FGA augmente ainsi que le PMT. L'impact peut être majeur. (Augmentation du nombre d'ETP et de la valeur d'un ETP).
 - Dans Charlemagne, c'est le service 13 « Soutien pédagogique ».
 - L'élève doit avoir 16 ans ou plus.
 - Désavantage:
 - Les deux premières années, les ETP proviennent de l'enveloppe fermée de la FGA.

	2015-2016	2016-2017	2018-2019 Moyenne de 2 ans	2015-2016	2016-2017	2018-2019 Moyenne de 2 ans
ETP ALLOUÉS SELON LES ETP DÉCLARÉS						
A- INDIVIDUS DÉCLARÉS	628	629	628,80	628	829	788,80
B- ETP DÉCLARÉS (FRÉQUENTATION, EXCLUANT CONCOMITANCE)	239,02	242,83	242,07	239,02	248,39	246,51
C- INDIVIDUS / ETP (A / B)			2,5976			3,1998
D- MOYENNE (INDIVIDUS / ETP) (RÉSEAU)			3,0176			3,0176
E- INDIVIDUS / ETP NORMALISÉ						
SI C > D: E = D + ((C - D) X 25%)			3,0176			3,0632
SI C < OU = D: E = D						
F- FACTEUR D'AJUSTEMENT (E / D)	1,77	1,13	1,0000	1,77	1,13	1,0151
G- ETP CHARLEMAGNE (FRÉQUENTATION ET AUTODIDACTES)	240,79	243,96	243,33	240,79	249,52	247,77
H- ETP CONSIDÉRÉS POUR LE POURCENTAGE (F X G)			243,33			251,51
I- ETP CONSIDÉRÉS POUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU			50282,79			50288,35
J- POURCENTAGE DE LA C.S. (H / I X 100)			0,4839%			0,5001%
K- ETP À DISTRIBUER			47261,55			47261,55
L- ETP ALLOUÉS SELON LES ETP DÉCLARÉS (L = J X K)			228,71			236,37
AJOUT D'ETP POUR CERTAINES COMMISSIONS SCOLAIRES (2)						
M- DÉFICIT D'ETP DE LA COMMISSION SCOLAIRE (M=L-B)			14,12			12,01
N- DÉFICIT D'ETP DE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU			2234,00			2234,00
O- POURCENTAGE DE LA COMMISSION SCOLAIRE (O = (M / N) X 100)			0,6322%			0,5377%
P- AJOUT D'ETP AU TOTAL, ENSEMBLE DU RÉSEAU			1300			1300
Q- AJOUT D'ETP POUR LA COMMISSION SCOLAIRE			8,22			6,99
TOTAL DE L'ENVELOPPE FERMÉE			236,92			243,36
RÉAMÉNAGEMENT DE L'ENVELOPPE FERMÉE (5%)			11,85			12,17
TOTAL DE L'ENVELOPPE FERMÉE APRÈS L'AJUSTEMENT			248,77			255,53

2016-2017
Entrée en formation
200 élèves
25 heures
5,56 ETP
Dans un centre FP



6,76 ETP de plus

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

26

26

	2018-2019	2018-2019
1.1 RESSOURCES HUMAINES		
1.1.1 RESSOURCES ENSEIGNANTES		
A- TAUX RH 2018-2019 (ANNEXE 1.0)	105,23 \$ Ligne 1,1,1 A	105,23 \$
B- HEURES DE FORMATION D'UN GROUPE	900	900
C- RATIO MOYEN 2018-2019 (ANNEXE 2.0)	13,6226 Ligne 1,1,1 C	13,1938
D- RESSOURCES ENSEIGNANTES 2018-2019 (D = A X B / C)	6 952 \$	7 178 \$
1.1.2 ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE (ANNEXE 3.0)	380 \$ Ligne 1,1,2	380 \$
E- TOTAL DES RESSOURCES HUMAINES (D + 1.1.2)	7 332 \$	7 558 \$
1.2 RESSOURCES DE SOUTIEN		
F- RESSOURCES DE SOUTIEN CALCULÉ (ANNEXE 4.0, LIGNE G)	929 \$ Ligne 1,2 F	929 \$
G- TAUX D'AJUSTEMENT 2018-2019	1,890% Ligne 1,2 G	1,89%
H- RESSOURCES DE SOUTIEN 2018-2019 (H = F X (1 + G))	948 \$	947 \$
1.3 RESSOURCES MATÉRIELLES		
I- RESSOURCES MATÉRIELLES 2017-2018	124 \$ Ligne 1,3 I	124
J- TAUX D'AJUSTEMENT 2018-2019	0 Ligne 1,3 J	0%
K- RESSOURCES MATÉRIELLES 2017-2018 (K = I X (1 + J))	124 \$	124 \$
1.4 MONTANT PAR ÉLÈVE (E + H + K)	8 404 \$	8 629 \$
RÉÉQUILIBRAGE DE L'ENVELOPPE (AJOUT DE 5% DES ETP)	8 004 \$	8 218 \$
NOMBRE D'ETP	248,77	255,53
ALLOCATION POUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION	1 991 102 \$	2 099 885 \$
ÉCART		

	ETP	Enveloppe	Allocation du MEES
Avec	255,53	2 099 885 \$	
Sans	249,27	1 991 102 \$	
	6,26	108 783 \$	Activités de formation
		12 752 \$	Produit maximal de la taxe
		121 535 \$	
		19 415 \$	par ETP

Deux conséquences:

- Le nombre d'ETP de l'enveloppe fermée augmente
- La valeur d'un ETP augmente

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

27

27

Conclusion

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

28

28

Conclusion

- Il est possible de financer la récupération après un examen en ayant recours aux autres services de formation.
 - Examen seulement (généralisé)
 - Assistance aux autodidactes
 - Formation à distance
- Il est possible de financer la mise à niveau avant le début du programme ou pendant le programme en déclarant les élèves en FGA dans le service « Entrée en formation ».

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

29

29

Questions, échanges et évaluation

Pierre Marchand, MBA
marchand.chp@gmail.com
450-692-4686

Reproduction interdite sans l'autorisation de Pierre Marchand,
MBA (#279)

30